

## AVIS

RUR.23.842.AV-Nature

Demande de dérogation aux mesures de protection des oiseaux (mise à mort de 200 corneilles noires) émanant du Conseil cynégétique Ciney-Condroz (Monsieur DUBOIS), et ce pour prévenir des dommages aux cultures

Avis adopté le 23/06/2023

## DONNEES INTRODUCTIVES

### Demande

*Demandeur :* SPW – Département de la Nature et des Forêts – DNEV  
*Structure consultée :* Pôle Ruralité - Section Nature  
*Type de dossier :* Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales  
*Date de réception :* 08/06/2023 (mail), 09/06/2023 (courrier signé)  
*Références :* DNF/DNEV/PL/XR/TT/JPB/Sla/ Sortie 2023 : 8529

### Avis

*Référence légale :* Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature  
*Délai de remise d'avis :* 45 jours  
*Préparation de l'avis :* Visioconférence du 20 juin 2023

## AVIS

Après un examen du dossier sous rubrique lors de sa visioconférence du 20 juin 2023 (suivi d'une procédure de finalisation par voie électronique justifiée par l'absence de quorum), le Pôle "Ruralité" Section "Nature" **accepte** que soit accordée la dérogation demandée.

Le Pôle "Ruralité" Section "Nature" relève que le Conseil cynégétique Ciney-Condroz s'est vu octroyer en 2022 une dérogation pour la mise à mort de 400 corneilles, qui ont été ventilées entre les 53 territoires de chasse qu'il regroupe. Le rapport annuel du Conseil cynégétique fait état de 117 corneilles tirées. La demande de 2023 porte sur 200 individus, ce qui est cohérent avec le résultat de la mise en œuvre de la dérogation précédente.

Le Pôle "Ruralité" Section "Nature" invite l'administration à être attentive, au niveau de la délivrance des dérogations, à éviter tout doublon qui découlerait du cumul entre l'autorisation de tirs/captures accordée globalement au Conseil cynégétique et celle qui serait accordée à titre individuel à l'un ou l'autre de ses membres (en tant que détenteur d'une dérogation personnelle ou en tant que destinataire d'une dérogation octroyée à un agriculteur).



Philippe BLEROT  
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »